

Présentation aux partenaires le 28 AVRIL 2015

Département du Gers

« Ma retraite, Ma santé, Mes droits et Moi »



L'ACTION:

Le passage à la retraite est un changement de situation qui peut fragiliser les personnes les plus vulnérables, peu ou pas préparées.

Dans ce contexte, la création d'un parcours attentionné pour les retraités et futurs retraités :

« **Ma retraite, Ma santé, Mes droits et Moi** » est le fruit de la collaboration du service social et du service retraite de la Carsat Midi-Pyrénées avec la CPAM du Gers.

Cette offre de service permet de proposer un nouveau service d'accompagnement personnalisé afin de favoriser l'accès aux droits, l'accès aux soins et à la prévention en anticipant les conséquences économiques, sociales et de santé du passage à la retraite des personnes en situation de fragilité.

Elle s'adresse aux jeunes ou futurs retraités, et notamment aux bénéficiaires d'une pension d'invalidité, ou de minima sociaux ou faisant l'objet de signalements des partenaires.

Les besoins de chacun des participants sont pris en compte:

Ma retraite

Qu'est-ce qui va changer
pour moi ? Comment je dois
m'y prendre ?

Ma santé, mes droits

Maintenant, je prends soin
de moi. Quels sont mes
droits en matière de
couverture maladie ?

Un parcours « à la carte » est construit avec eux, dans lequel leur est proposé: « *un bouquet de 10 services* »:

- **Pour préparer le passage à la retraite**, des réunions d'informations collectives, des RDV individuels avec un conseiller retraite, des ateliers d'échange « bien vivre mon passage à la retraite », un soutien individuel assuré par une assistante sociale, et des réunions « Bienvenue à la retraite » au cours de leur 1ère année à la retraite.
- **Pour prendre soin de sa santé**, des ateliers du « bien vieillir », un bilan de santé à la CPAM, des ateliers Santé ACTIVE s« santé du dos », « santé du cœur » à la CPAM, un soutien individuel ou collectif assuré par une assistante sociale.
- **Pour garantir l'accès et la continuité des droits** à l'assurance maladie et une aide financière pour un régime complémentaire, un RDV personnalisé avec un Conseiller Assurance Maladie.

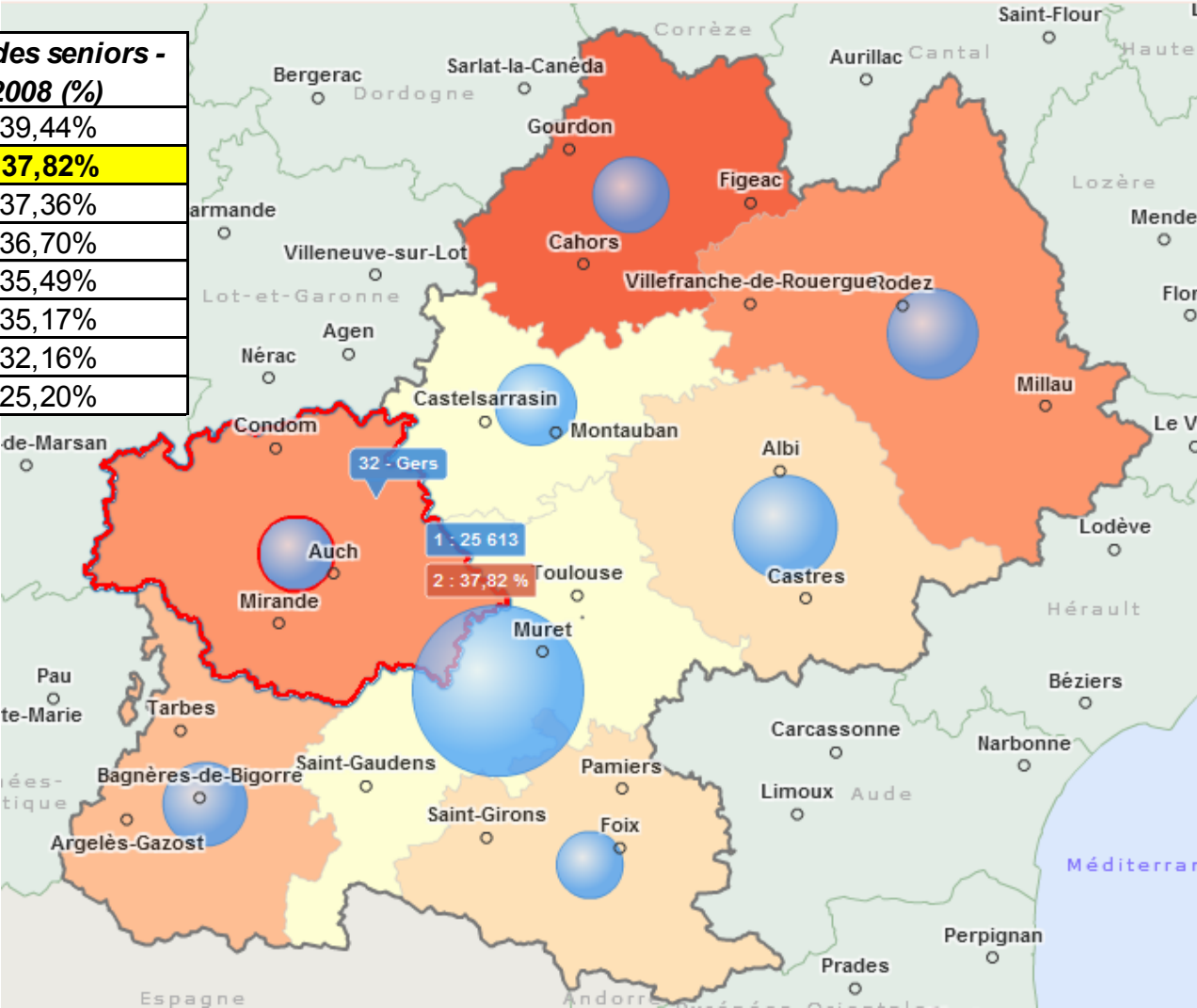
L'observatoire des situations de fragilité contribue à la réalisation du diagnostic territorial de repérage de la fragilité:

L'analyse cartographique a été réalisée à l'aide de 5 indicateurs :

- La population des séniors (55 à 64 ans)
- Le diagnostic territorial de la fragilité des retraités du régime général (55 à 79 ans)
- Les bénéficiaires ayant un versement de pension d'invalidité avec Allocation Supplémentaire d'Invalidité du régime général (55 à 64 ans)
- des bénéficiaires sans médecin traitant déclaré du régime général (55 à 64 ans)

Au sein de la région, le département du GERS est le 2^{ème} département où **la part des seniors - 55 à 64 ans**/population totale est parmi les plus élevées.

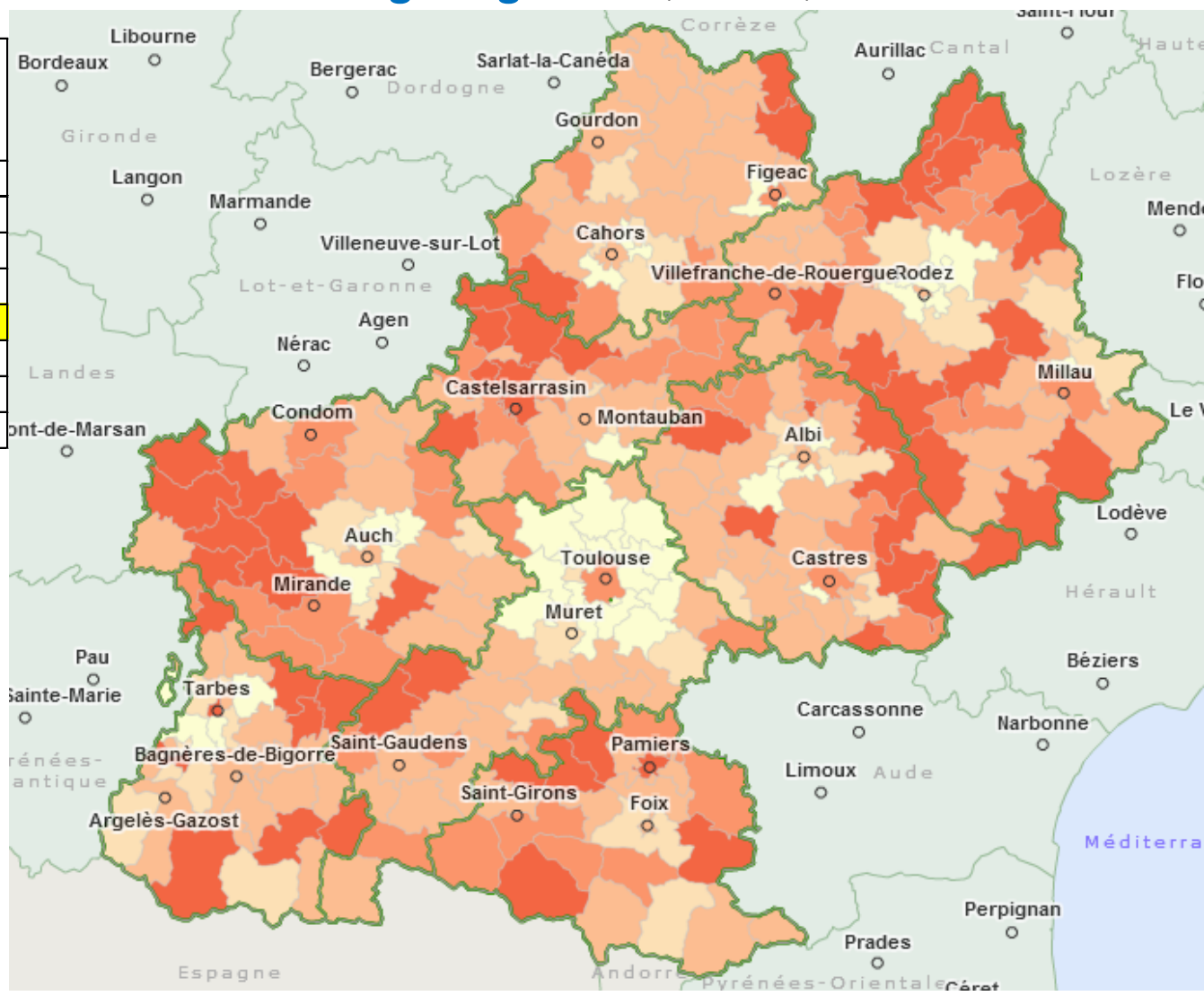
Code	Départements	Part des seniors - 2008 (%)
46	Lot	39,44%
32	Gers	37,82%
12	Aveyron	37,36%
65	Hautes-Pyrénées	36,70%
09	Ariège	35,49%
81	Tarn	35,17%
82	Tarn-et-Garonne	32,16%
31	Haute-Garonne	25,20%



Données
 de cadrage

Au sein de la région, le département du GERS compte **25%** de cantons dont **Le diagnostic territorial de la fragilité des retraités du régime général** (55 à 79 ans) est TRES FRAGILE

Code	Départements	Taux de cantons/département à risque fort de fragilités
12	Aveyron	31,25%
65	Hautes-Pyrénées	29,03%
82	Tarn-et-Garonne	28,57%
9	Ariège	26,09%
32	Gers	25,00%
81	Tarn	21,28%
46	Lot	9,09%
31	Haute-Garonne	4,55%

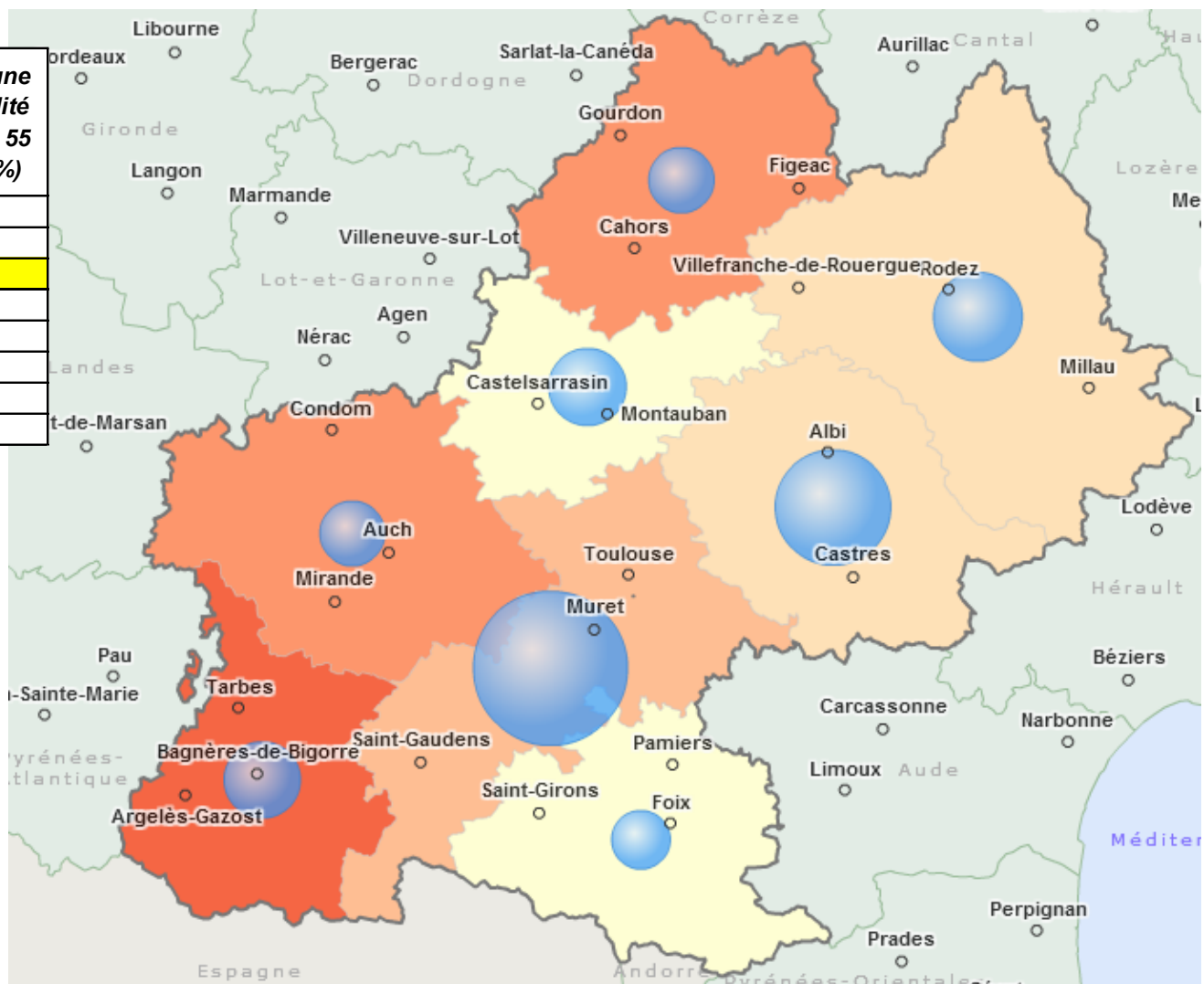


Le diagnostic territorial de la fragilité des retraités du régime général

Au sein de la région, le département du GERS est un des départements où la **Part des bénéficiaires ayant un versement de pension d'invalidité avec Allocation Supplémentaire d'Invalidité du régime général** est parmi les plus élevées.

Code	Départements	Part de bénéf. d'une pension d'invalidité avec ASI du RG - 55 à 64 ans - 2014 (%)
65	Hautes-Pyrénées	9,42%
46	Lot	9,24%
32	Gers	8,96%
31	Haute-Garonne	8,83%
12	Aveyron	8,55%
81	Tarn	8,27%
82	Tarn-et-Garonne	7,59%
09	Ariège	6,82%

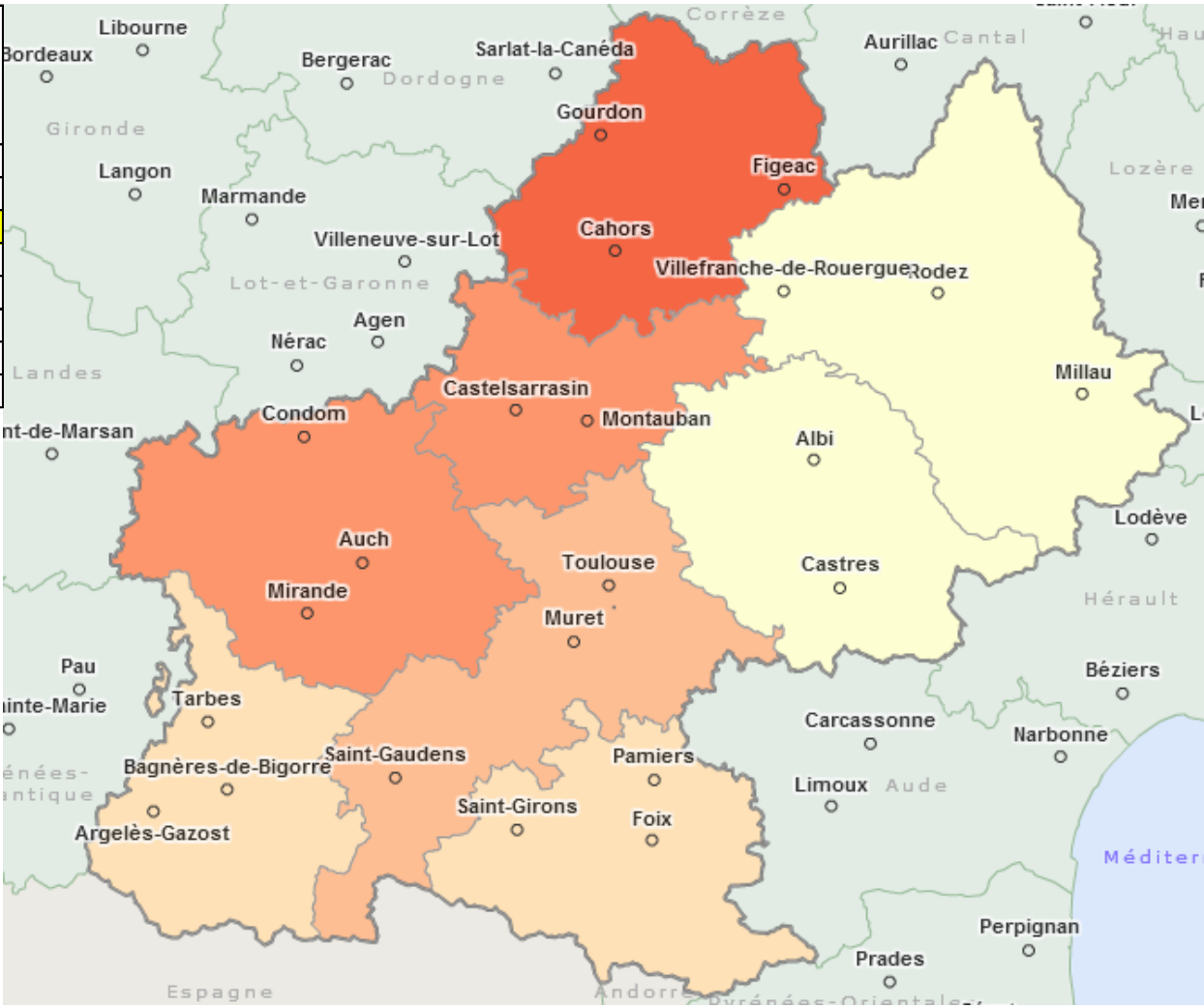
**Invalidité
précarité**



Au sein de la région, le département du GERS est un des départements où la **Part des bénéficiaires sans médecin traitant déclaré du régime général** est parmi les plus élevées.

Code	Départements	Part de bénéf. sans médecin traitant déclaré du RG - 55 à 64 ans - 2014 (%)
46	Lot	5,92%
82	Tarn-et-Garonne	4,64%
32	Gers	4,53%
31	Haute-Garonne	4,33%
09	Ariège	4,20%
65	Hautes-Pyrénées	4,08%
12	Aveyron	3,77%
81	Tarn	3,68%

Santé



SYNTHESE:

Le SIG permet d'apporter un regard objectivé sur les facteurs de risques de fragilité des futurs et/ou jeunes retraités sur le département du GERS.

Cette action conduite à un moment clé où les personnes sont réceptives à des messages en faveur de la santé et du bien vieillir vise à obtenir leur implication dans les parcours de santé ou de prévention et dans les actions d'accompagnement social collectif.

Sont attendus également un meilleur taux de couverture CMUC-ACS au niveau du département (vérifiable dans le temps avec le SIG) , et une fluidification de l'obtention des droits sociaux favorable à la prévention des situations de rupture et de non recours